



Calcul de cotisations aux caisses rsi

Par **Thida**, le **29/12/2009** à **10:08**

Bonjour,rrnrJe souhaiterais avoir plus d'informations sur mes cotisations RSI.rrnrJ'ai 21ans et j'ai repris une activité dans le domaine de la restauration depuis le 01 octobre 2008.rrnrLa première année, je bénéficiais du dossier ACCRE, (exonération de charges durant 1ans) donc pour mes cotisations de l'année 2009, je n'avais aucun problème.rrnrMais lorsque j'ai reçue le calendrier de mes paiements 2010, je me pose la question, a savoir...rrnrAyant aucune personne à charge et ayant un petit revenu, est-ce possible de payer + de 8000€ pour l'année 2010?rrnrSachant que mon entreprise est au réel simplifiée et que je n'ai aucun employés à charge.rrnrMerci, de me tenir informer.rrnrSD.